

Le pôle culturel et de loisirs

Dans deux ans, la ville de Bellegarde sera dotée d'un nouvel équipement public dont les travaux vont commencer l'an prochain. Implanté sur le plateau du Coste-Canet, il accueillera des salles adaptées aux activités dont un auditorium de 150 places.

Des locaux adaptés aux activités associatives

Engagé depuis 2013, le projet d'un pôle associatif et culturel se concrétisera en 2018 pour une mise à disposition des salles en septembre 2019. L'objectif est de répondre aux besoins d'espaces adaptés aux activités associatives, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur. Ce nouvel équipement vise à remplacer des salles aujourd'hui vétustes : salle Bex, Saint Jean, École de musique, salles du Mont Michel, centre médico-social. Pour le moment, dix associations utilisatrices de ces salles sont directement concernées par le projet dont le financement et la réalisation ont été confiés à la Communauté de Communes. L'étude de faisabilité engagée début 2014 par la SPL Terre d'Argence, société publique locale de la CCBTA, a donné l'occasion à chaque association concernée d'exposer ses besoins. Eric Mazellier, élu en charge de la vie associative depuis avril 2014 puis aujourd'hui des festivités, a repris au niveau local la suite du dossier engagé par Olivier Rigal, son prédécesseur, tout en poursuivant le travail de concertation mené avec les associations.



Façade sud



Eric Mazellier adjoint aux festivités

À Bellegarde, une centaine d'associations locales proposent de multiples activités tout au long de la semaine. Aujourd'hui, elles sont accueillies sur 14 sites de plein air (stades, terrains...) ou couverts (salles), tous gérés par la commune qui les met à leur disposition.

Le nombre d'associations est passé de 81 en 2008 à 100 en 2017, un développement de +23% en une décennie. La prise en compte de cette évolution est devenue nécessaire et de plus en plus pressante, avant tout pour l'accessibilité handicapés de nos locaux, mais également en matière de sécurité. Nous avons choisi de réaliser un nouveau site plutôt que de rénover les anciens. Au-delà d'apporter une réponse fonctionnelle et moderne à la vie de nos associations, notre objectif a été d'ajouter un lien culturel et sportif entre le bas et le haut du village. Lien qui se matérialisera également par la création d'un axe piétonnier, depuis notre centre-ville rénové jusqu'au pôle éducatif des Ferrières et de la Maison en partage, en passant par la tour de la Madone.

Avec le soutien et l'aide technique de la CCBTA, c'est un investissement de 3,5 millions d'euros qui est ainsi consacré à notre vie associative et de fait, à la vie et l'éducation de nos enfants.

En septembre 2019, le pôle associatif et de loisirs sera mis à la disposition de la vie associative et plus particulièrement aux activités d'une dizaine

d'associations. J'insiste sur le terme de « mise à disposition ». Comme pour les autres locaux de la vie associative, il n'est nullement question de « propriété ou de droit ». Seule la commune est propriétaire de ses salles et pleinement décisionnaire de leur utilisation.



La commune est propriétaire de ses salles et pleinement décisionnaire de leur utilisation

Je reste à l'écoute de tous mais, durant la phase de transition qui va précéder l'installation des activités dans ce nouveau pôle, il sera difficile d'en accueillir de nouvelles. En septembre 2019, la libération des anciennes salles ne signifie pas qu'elles deviendront disponibles pour l'accueil d'associations, notamment parce que la commune envisage diverses utilisations au profit de ses services et de leur développement.

Eric Mazellier
ADJOINT AUX FESTIVITÉS

81 associations en 2008

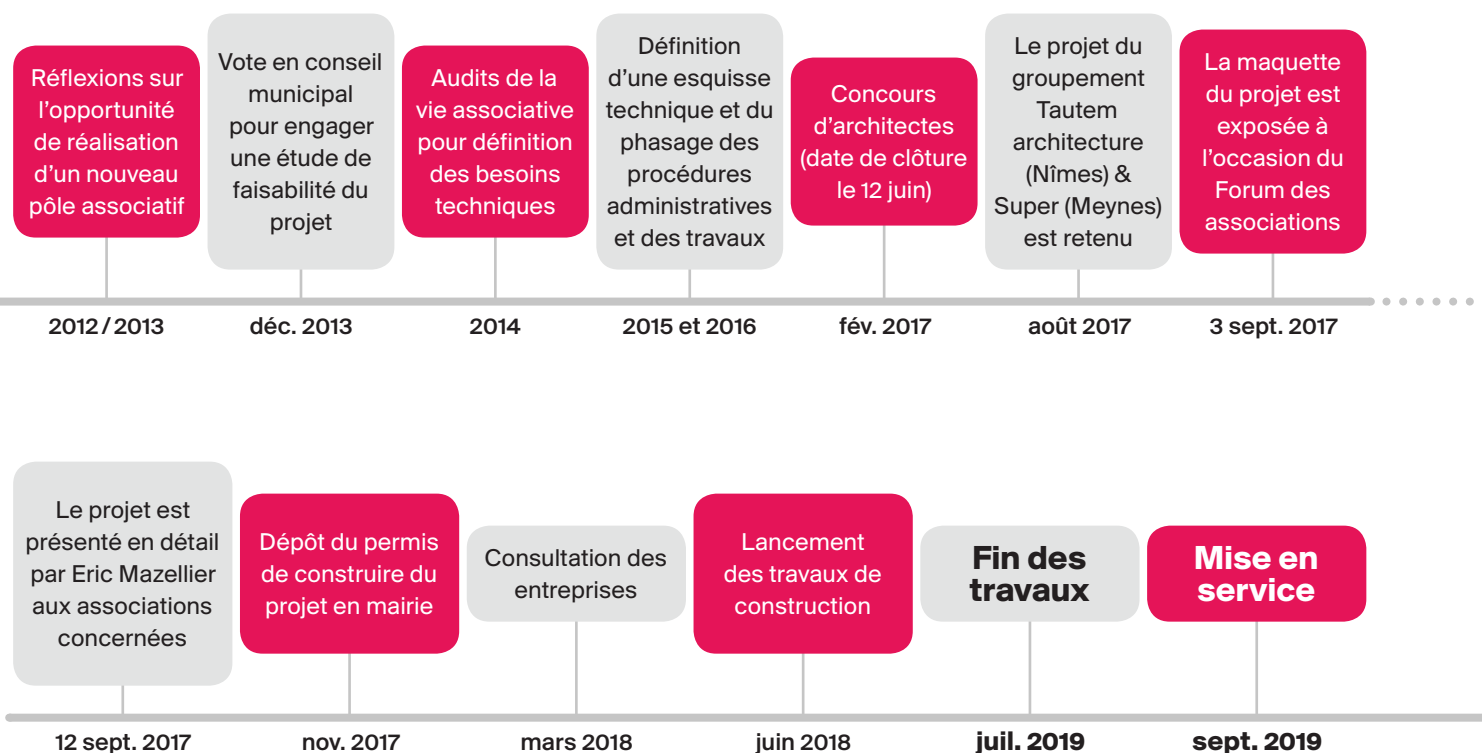
 **100 en 2017**

+23%

Une dynamique intercommunale

L'édification du pôle culturel s'inscrit dans le cadre d'un contrat de développement local engagé par la CCBTA sur ses communes membres. Chacune d'elles ayant fait part du projet qu'elle souhaitait voir réaliser sur son territoire. Au total, 15 millions d'euros seront investis sur la terre d'Argence.

Chronologie de la réalisation du pôle



Façade est



Le pôle associatif et de loisirs présenté aux associations

Ce nouvel espace d'activités sera implanté sur le plateau du Coste-Canet dominant le village, à l'extrémité est du quartier des Ferrières. La parcelle de 12 000 m² qui l'accueillera est classée au PLU en zone 2AUZ4 à vocation d'équipement et de services publics. Une surface de 8 000 m² sera consacrée au projet dont 1 700 m² pour le bâtiment. Un parking et une zone de possible extension sont également prévus sur cette surface. Les 4 000 m² restant seront consacrés à la réalisation d'une liaison piétonne végétalisée et d'une réserve foncière.

Conçus autour de 3 pôles (gymnastique, arts martiaux, musique) répartis sur 2 niveaux, les lieux abriteront dans un premier temps les activités des associations suivantes : aikido, judo, Dynamic club (musculature), école de musique, Sénéfoli (danse et percussion africaines), Alma sévillana, école de danse, Bellegarde rétro danse, Cob gym, Gym volontaire.

Une salle de spectacles de 150 places pourra également accueillir les prestations des chorales (Cantilène et Canta Cigales) et de la troupe de théâtre (Les Missounenques) présentes sur la commune.

Les surfaces dédiées aux activités

Locaux techniques, vestiaires, douches sanitaires, loges non compris.

- ☛ musculation 97 m²
- ☛ arts martiaux 172 m²
- ☛ gymnastique 195 m²
- ☛ danse 287 m² (répartis en 2 salles)
- ☛ musique 70 m² (5 salles de cours individuels) + auditorium/salle de spectacle 150 places assises et 60 m² de scène
- ☛ salle de réunion 35 m²

Le Pôle vu par les architectes concepteurs du projet

Pour le futur centre associatif de Bellegarde les architectes déclarent avoir « imaginé un bâtiment minéral et solide qui installe sa présence à la croisée des

voies d'accès, avec une « machine intérieure » pratique, lumineuse et joyeuse. »

Ils ont souhaité proposer un édifice repérable par sa volumétrie, mais sobre dans sa matérialité, avec une « rue intérieure » donnant accès aux trois pôles associatifs qui se partageront les lieux. « L'étage met à profit le panorama exceptionnel que l'on peut déjà apprécier quand on longe le pendant de la Tour. »

Les concepteurs ont proposé un lieu accueillant pour faire du sport, se détendre, améliorer ses performances et travailler ses talents artistiques dans de bonnes conditions de confort. Pouvoir le faire en profitant pleinement de ce cadre exceptionnel que l'architecture du bâtiment permet de mettre en valeur, constitue le vrai « plus » qui a valu à ce projet d'être choisi à l'unanimité.